

donnant aux gens de mauvaise foi le prétexte de dire que le Haut-Canada payait lui-même ses propres pertes; il nous était impossible de laisser passer sans silence cette opération. Aussi deux amendements furent-ils proposés à la motion de l'Hon. D. B. Papineau le premier, proposé par l'Hon. membre du comité de Géogary, avait pour objet d'en appeler au gouvernement impérial pour le paiement de ces pertes; il fut repoussé.

Cet amendement perdit, selon notre langage parlementaire, l'en proposai moi-même un autre à l'effet de déclarer que la proposition de l'Hon. D. B. Papineau de payer les pertes du Haut-Canada, ne pouvait être adoptée, à moins que l'on n'adoptât en même temps quelques dispositions pour pouvoir au paiement de "réclamations semblables dans le Bas Canada."

Cet amendement fut alors rejeté. Qu'il ne soit permis de remarquer que l'Hon. membre pour Gaspé, (M. Christie) vota pour cet amendement; et cependant aujourd'hui, il agit en sens contraire de ce vote.

(A continuer.)

Mineroc.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Affaires de Routine.

Mercrredi, 7 mars.

Cinq pétitions sont présentées. Le bill pour prélever \$100,000 pour les fins de l'éducation est la une troisième fois et passé.

Le bill pour la protection des terres de la Couronne est passé.

Les bills suivants sont lus une 2e fois et renvoyés à des comités:

Bill pour incorporer la Compagnie d'Entrepot de Québec.

Bill pour amender l'acte relatif à l'organisation du Notariat.

Bill pour amender l'acte de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Lachin.

Bill pour incorporer la communauté des Sœurs de Ste. Croix.

Bill pour incorporer l'Institut Canadien de Montréal.

Bill pour augmenter le capital de la Banque de Montréal.

Bill pour amender la loi au sujet des chemins de Barrières de Montréal.

Bill pour incorporer les Sœurs de Miséricorde pour la régie de l'Aspic de la Miséricorde de Montréal.

Bill pour incorporer la Compagnie du Gaz de Québec.

Bill pour incorporer la Compagnie de Québec à acquérir des propriétés additionnelles; 3e lecture le 8 du courant.

Bill pour régler la profession d'Arrimageur.

Bill pour amender l'acte d'incorporation de la cité de Québec.

Bill pour transporter le Bureau d'Enregistrement de l'Islet.

Bill pour ériger l'île aux Grues en municipalité séparée.

Bill pour incorporer les Catechistes de St. Vital; 3e lecture le 8 du courant.

Bill pour encourager l'établissement des sociétés de construction dans le district de Québec.

La 2e lecture des bills suivants est renvoyée au 13 du courant:

Bill d'Education, bill de la Cour d'Appel, bill de Judicature du Bas-Canada.

L'ordre du jour sur l'indemnité de membres est remis au 13.

La 2e lecture du Bill au sujet de la Gazette du Canada est remise au 16.

L'ordre du jour pour la commission du Shérif est remis au 19.

La 2e lecture du bill au sujet des Conseillers Exécutif, du bill amendement la loi concernant les Etudiants, et du bill concernant l'empoisonnement des animaux sauvages, est remise au 19; et celle du bill de la judicature de Gaspé est remise au 20.

La chambre s'ajourne après avoir renvoyé au 8, les autres ordres du jour.

Judi 8 mars.

M. Hincks propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence pour obtenir communication du rapport des Commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations faites par les habitants comté d'Oxford, relativement aux pertes par eux souffertes pendant la rébellion.

M. McNab propose en amendement d'après les mots: "et aussi un état détaillé du nombre et des noms des personnes accusées et convaincus de trahison en Canada en 1837 et 38 qui depuis ont obtenu des offices sous le gouvernement, avec la date de leurs nominations. Pour l'amendement 13 contre 43.

Sur motion de M. McNab les mots après les habitants se sont retranchés et ceux de la ci-devant province du Haut-Canada, ajoutés.

Sur motion de M. Méthot, l'ordre du jour pour grossier le bill de la compagnie de transport de Québec, est rescindé, et le bill renvoyé de nouveau au comité des bills privés.

Sur motion de M. Baldwin, l'appel no-

minal des membres est ordonné pour le 16 mars.

M. Scott introduit un bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de Bytown; 2e lecture luadi en quinze.

Le Bill pour faciliter la communication de terre et la une 2e fois et renvoyé à un comité.

Le bill pour autoriser les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal à acquérir de nouvelles propriétés est lu une 2e fois et renvoyé à un comité.

Quelques bills sont passés et entre autre celui pour augmenter le capital de la Banque de Montréal celui pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Montréal et de la ligne provinciale.

La chambre s'ajourne.

(Dépêche Télégraphique.)

Vendredi 9 mars.

22 pétitions sont présentées. Les bills suivants sont passés.

Bill pour encourager les sociétés de construction dans le district de Québec.

Le bill d'indemnité est lu une 3e fois.

M. LaFontaine propose que le bill soit adopté.

M. Sherwood propose par forme de Cavalier l'amendement suivant.

Et qu'il soit statué que les dits commissaires pourraient de temps à autre à leur discrétion, ou chaque fois qu'ils en seront requis, fournir un rapport détaillé au Gouverneur Général, et que copie de tel rapport soit transmis à la Législature et qu'aucuns bons provinciaux ne soient émis que lorsque le dit rapport aura été fait à la Législature et 30 jours après la convocation de la dite législature.

Pour l'amendement, 17 contre 47.

La motion principale est adoptée sur le même division et le bill est passé.

Sur motion de M. Lemieux, la requête de M. Bardy et autres de Québec est renvoyée au comité général sur le bill d'élection.

M. Hincks transmet un message accompagnant des documents au sujet de la construction d'un observatoire dans le port de Québec. Sur motion de M. Chabot, l'impression de ce document est ordonnée.

L'hon. LaFontaine introduit un bill pour consolider les lois relatives à la trinité de Québec, 3e lecture le 20.

M. Hincks introduit un bill pour amender la loi des Banques d'Epargne:

Sur motion de M. Hincks la chambre se forme en comité pour prendre en considération la partie du discours du trône qui a trait au fonds d'amortissement. Le comité après avoir siégé se lève fait rapport de progrès et siégera le 12.

Les autres ordres du jour sont continués.

La chambre s'ajourne.

Notre Extra de Samedi.

Arrivée de l'AMERICA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 21 Février.

New-York, 9 mars, 1849.

Angleterre.—La proposition pour modifier les lois de navigation a été de nouveau rejetée en parlement. M. Bancroft (ambassadeur Américain) a signifié qu'il avait prêt à signer un traité basé sur une réciprocité complète et sur la libre navigation entière des deux pays ouverte aux vaisseaux de chacune des deux nations contractantes.

Le chiffre des cas de choléra est maintenant de 12,495, dont 5,516 sont morts, et 3,164 sont sous traitement. Le reste a été guéri.

Les nouvelles de la Californie continuent à exciter le plus vif intérêt.

France.—L'Assemblée Nationale a voté sa dissolution; la nouvelle assemblée se réunira vers le 10 de mai. Louis-Napoléon acquiert de la popularité depuis que les républicains rouges ont été écrasés. Le gouvernement a envoyé un ingénieur à la Californie.

Italie.—ROME.—Le pape a été déposé comme souverain temporel, et la République Romaine a été proclamée le 10 de février. On a assuré à son Sainteté toutes les garanties nécessaires à l'indépendance de son autorité spirituelle; mais son pouvoir civil est complètement anéanti.

Le grand duc de Toscane a pris la fuite et s'est sauvé avec sa famille à Porto-San-Stephano (ou Sardeigne). On a établi un gouvernement provisoire en Toscane.

Autriche.—Les armées autrichiennes ont essuyé un revers; elles ont été, en plusieurs rencontres, battues par les Hongrois.

Espagne.—Le congrès espagnol a déclaré qu'aucune proposition ayant pour objet la possession de Cuba n'a été faite, et qu'aucun ministre Espagnol ne voudrait prêter l'oreille à une semblable proposition, et que jamais l'Espagne ne cédera cette île.

Indes. Des nouvelles du 28 janvier annoncent la prise de Mullian après une semaine de bombardement et de canonade. La capitale tenait encore. La déense de cette ville a été la plus obstinée que l'on connaisse.

Marché monétaire. L'argent devient de plus en plus abondant; le taux d'intérêt est très bas. Les fonds anglais ont subi une baisse.

(Morn. Chron.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 12 MARS, 1849.

Correspondance Parlementaire

de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

LETTRE VIII.

Montréal, 10 Mars.

M. LE RÉDACTEUR,

Plusieurs mesures importantes et beaucoup d'autres qui le sont moins ont été sanctionnées, et parmi les premières, le Bill de M. Price pour prélever un revenu de cent mille louis sur les terres publiques pour les fins de l'éducation, et le Bill pour indemniser ceux qui ont souffert en 37 et 38. La troisième lecture de ce Bill a encore amené hier une chaude discussion mais qui du moins est la dernière. M. Sherwood proposa un amendement en forme de cavalier, cet amendement ou cavalier allait à obliger les Commissaires à être nommés en vertu de la loi à soumettre leurs procédés à la Législature. Le cavalier a été fort mal reçu et désarçonné du premier coup.

Mardi M. Chabot secondé par M. Charveau proposa de renvoyer à un comité spécial, la pétition de M. Légaré et autres au sujet du prêt aux incendies de Québec. Sans doute que l'intention de ces MM. était la meilleure du monde; mais il y a tout lieu de croire que le comité aurait été plus nuisible qu'utile aux incendies, dans le moment actuel. La longue liste des ordres du jour diminue rapidement depuis quelques séances, et bientôt va commencer la grande bataille sur les mesures ministérielles des Municipalités du Haut-Canada, des élections, de la Régie.

Quant à la "Régie" judiciaire, il ne paraît pas rencontrer l'approbation générale; et s'il est accepté, il ne le sera que comme mesure temporaire. Les dispositions de ce projet de loi ne peuvent pas convenir pour les compagnies, c'est toujours le système de centralisation et de justice ambulante et nomade dont on a tant à se plaindre. L'opinion publique s'est prononcée en faveur de la dissémination des centres judiciaires et tôt ou tard il faudra venir. Bon nombre des membres libéraux du Bas-Canada se sont réunis et ont proposé un plan sur lequel on n'a pas encore l'opinion de l'administration.

Un certain nombre de Bills pour incorporer des sociétés religieuses et permettre à celles déjà incorporées d'augmenter leurs capitaux ont été proposés. Il paraît y avoir chez certains membres d'origine anglaise une grande opposition à la sanction de ces lois, et je vois qu'un journal de cette ville travaille activement à nourrir des juges à ce sujet; mais il y a lieu d'espérer que quand on incorpore des sociétés pour bâtir des ponts de péage, ériger des canaux, accaparer des terres, augmenter notre mesure la richesse individuelle, on ne restreindra pas, chez nos communautés, les moyens d'évangéliser les sauvages, de soigner les malades, de recueillir la veillesse et de procurer le pain de la science aux enfants du peuple.

Le cabinet a mis devant les Chambres un message sur l'émigration et les travaux publics dans lequel on trouve cette phrase: "Je suis porté à croire en effet qu'on pourra placer avec sûreté des capitaux sur les divers travaux publics projetés, et en la manière suggérée par l'inspecteur-général; mais n'a pas dû, je pense, échapper à son attention que, ce sont plutôt les capitalistes que le gouvernement impérial qui devraient faire ces avances." C'est probablement cette phrase qui a suscité à Québec la panique au sujet du chemin de fer de Québec à Halifax. Les membres du Haut-Canada sont favorables à toutes mesures propres à obtenir le résultat que le district de Québec désire si ardemment; malheureusement dans le Bas-Canada il y a beaucoup de gens dont le zèle est plus que suspect.

J'ai vu sur votre journal une communication d'un censitaire de Ste Lucie comté de Rimouki au sujet des réserves des seigneurs de cet endroit. Je suis charmé qu'on ait signalé publiquement une si étrange empiétement de la part des seigneurs. Cette clause des contrats des seigneuries de Ste. Lucie a soulevé l'indignation de tout le monde ici. C'est en offrant ainsi au ridicule et à l'animadversion publique des ex-

pression de ce genre qu'on en viendra à épurer le système seigneurial qui, d'autant à l'égard de la tenure et exempt d'abus, est devenu moi infiniment propre au pays. Toutes les personnes qui ont vu la responsabilité de vote abonne m'en ont fait des compliments.

Tout à vous, J. C. T.

Un Canadien Catholique paraîtra dans notre prochain numéro. L'auteur voudrait bien agréer nos remerciements de l'envoi de cet excellent journal. Dans l'intérêt des bons principes dans celui bien entendu de notre pays, nous espérons que de temps à autre il voudra bien continuer ses excellentes réflexions qui, outre le mérite de la forme et du fonds, ont aussi celui de l'apropos.

BILL.

Acte pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement.

(M. LaFontaine.)

Vu que l'accroissement de la population de cette Province, et la nécessité de pourvoir à ses besoins croissants et au développement de ses ressources, rendent nécessaire d'augmenter la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative de cette dite Province, et de la répartir d'une manière équitable, aussi bien que de modifier pour cet effet les limites de certains Comtés et autres subdivisions, et d'adopter d'autres dispositions législatives à cet égard: qu'il soit donc statué, &c,

Que depuis et après la fin du présent Parlement provincial, les Comtés, Ridings, Cités et Villes ci-après mentionnés formeront les subdivisions d'après lesquelles la représentation du peuple de cette Province dans l'Assemblée Législative, sera établie et réglée, en la manière qui sera ci-après ordonnée, lesquelles subdivisions tiendront lieu de celles actuellement existantes pour l'élection des membres de la dite assemblée, et pour tous objets y relatifs, savoir:

(Suivent les nouvelles divisions électORALES nous avons déjà données.)

NOUVELLE REPRESENTATION

Basée sur un Tableau Approximatif de la Population du Bas-Canada, supposée s'élever à 766,304 âmes, en 1848.

Table with 6 columns: Classification des Comtés, NOMS DES ANCIENS COMTÉS., Population des anciens comtés en 1844., Population probable des anciens comtés en 1848., NOMS DES NOUVEAUX COMTÉS., Population probable des nouveaux comtés en 1848. Rows include 1ère classe (Saguenay, Ottawa, Deux Montagnes, Terrebonne, etc.), 2me classe (St. Maurice, Champlain, Nicolet, etc.), 3me classe (Montréal, Québec, Montmorency, etc.), and 4me classe (Trois-Rivières).

PROPORTION de la Représentation de la Province dans les Quatre Divisions ci-dessous.

Table with 4 columns: NOMS DES DIVISIONS., Population dans chaque Division., Nombre Total de Représentants par Division., Nombre d'habitants ayant droit à un Représentant. Rows include District de Montréal, Districts de Québec et de Gaspé, District des Trois-Rivières, Township de l'Est.

DISPOSITIONS GENERALES.

II. Et qu'il soit statué, que les Comtés de Glengary, Carlton, Lanark, Grenville, Leeds, Frontenac, Cataraqui, Prince Edward, Hastings, Northumberland, Durham, Tecumseh, Halton, Waterloo, Lambton, Elgin, Middlesex, Norfolk, Oxford, Welland, Lincoln, Wentworth, et chacun des quatre Ridings du Comté d'York, dans le Haut-Canada, seront respectivement représentés chacun par deux